

## Hypothèses et principaux résultats

Cette section présente les hypothèses de départ ainsi que les principaux résultats obtenus à travers cette étude tout en les mettant en perspective par rapport aux limites liées à la méthodologie utilisée.

Les principaux résultats de l'étude découlent du jeu d'hypothèses construit à partir d'une double idée :

- la dynamique globale de développement de Grenoble est en partie issue d'une grande intrication du milieu universitaire avec les secteurs industriels présents dans le bassin. Celle-ci met en jeu des facteurs non exclusivement économiques, mais également construits autour d'une proximité géographique, organisationnelle, et culturelle (fabrication de normes, utilisation de savoir faire antécédants, ...).
- les relations sollicitées dans le cadre des conventions CIFRE, entre une entreprise, un laboratoire et autour d'un doctorant, sont parties prenantes de cette dynamique. Les caractériser et montrer quelles sont leurs incidences sur le développement économique global de Grenoble permet de mieux comprendre la trajectoire de développement économique du tissu socio-économique local et son articulation avec une tendance plus lourde liée à la globalisation.

À partir de cela, il est possible d'imaginer des prolongements ou approfondissements possibles que nous présenterons dans les sous chapitres (résultats, limites, et perspectives). Cette section a donc pour vocation de faciliter la lecture du rapport en apportant plus précisément une vision synthétique de la deuxième partie.

Les hypothèses précédentes ont permis de proposer les objectifs initiaux suivants :

- connaître les tendances démographiques en nous appuyant sur la zone d'emploi de Grenoble (zone géographique définie par l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère).
- décrire la structure industrielle du bassin grenoblois.
- décrire les organismes de recherche publique et les orientations de formation et de recherche universitaires.
- connaître les liens entre l'industrie et la recherche publique à travers le réseau considéré (quelles sont les ressources produites, comment s'organise la convention, quels sont les avantages que retirent le laboratoire et l'entreprise liés par la convention) ; et leurs incidences sur la dynamique globale du développement territorial de la zone d'emploi. ces différentes composantes viennent-elles justifier la labellisation récente de Grenoble en « pôle de compétitivité » autour du projet Minalogic ?

{tab=Résultats obtenus}

Les résultats obtenus peuvent se décliner sous quatre formes :

- une tendance à la croissance urbaine au sein de l'agglomération, avec un niveau d'éducation supérieur à la moyenne nationale et une production de diplômés orientée vers les secteurs intéressants plus particulièrement l'industrie locale.
- la présence d'un potentiel industriel et de recherche publique élevé.
- une culture scientifique et industrielle de longue date.
- des liens entre entreprises et laboratoires (autour d'un doctorant) participant à alimenter la dynamique de développement économique du territoire grenoblois (en particulier autour des secteurs des TIC) et favorisant les innovations (technologiques et techniques, mais aussi organisationnelles,...), tout en s'appuyant sur certains traits culturels typiquement grenoblois.

Dans ce contexte, le tissu socio-économique grenoblois bien que fondé sur une logique industrielle forte (autour des nano micro technologies, du CEA-LETI, du CNRS, et des grandes firmes,...), semble dépasser le simple processus de spécialisation. Le réseau des conventionnés permet aux liens entre l'industrie et la recherche publique à Grenoble de se doter d'une capacité supplémentaire à s'adapter aux changements technologiques (en l'occurrence celui des nano et micro technologies), à travers la flexibilité et l'ouverture du système territorial permises par les doctorants. Plus généralement encore, c'est l'ensemble du territoire grenoblois concerné par la microélectronique et les micro et nanotechnologies qui profite de ce type de dispositif.

{tab=Limites de l'étude}

Les résultats de l'étude doivent être nuancés au regard de la méthodologie utilisée ainsi que des limites matérielles (temps et moyens) qui ont orienté cette démarche. S'il est donc possible de présenter les limites de cette étude, ces dernières permettent également de dégager plusieurs axes de recherche.

La première limite est la taille de l'échantillon d'analyse qui ne permet pas de le considérer comme étant représentatif de la totalité de la population des doctorants en convention CIFRE à Grenoble. Cette limite est liée à deux facteurs qui se combinent. Le premier est le temps relativement long nécessaire à la mise en place de ce type d'enquête. A cela, s'ajoutent la confidentialité des travaux de recherche des doctorants et le fait que les données personnelles permettant de les contacter ne soient disponibles que partiellement aux services de scolarité des universités.

Dans l'objectif de tester la présence des trois proximités, et donc des trajectoires de développement à l'oeuvre, il aurait été justifié de mettre l'accent sur l'axe temporel plutôt que sur une étude à un instant T. Au vu du dispositif d'enquête utilisé, la trajectoire de développement est déduite d'un état des lieux des proximités, ressources produites et utilisées. De fait, elle est moins ancrée dans le temps que montrant l'organisation de l'activité de recherche du thésard avec le laboratoire et l'entreprise. Ce problème a été contrebalancé par l'utilisation de données statistiques et historiques récapitulant certains aspects représentatifs de l'identité grenobloise et de caractéristiques socio-économiques. Nous pensons qu'il aurait été adéquat d'avoir ce type de données concernant plus directement les doctorants.

Enfin, le dernier aspect au niveau méthodologique se décline quant à lui en deux points. Le premier concerne la vérification des données qu'il a été difficile de mettre en place étant donné que nous n'avons vu qu'une seule personne impliquée dans l'organisation de l'activité de la thèse, et non pas les équipes encadrantes comme cela avait été envisagé à l'origine. En effet, dans le cadre d'enquêtes sur des "genres de vie" une méthodologie rétroactive (on entend par rétroactive le fait de présenter par la suite un fait raconté à une autre personne pour en avoir la vérification) et appliquée aux doctorants et à ses équipes encadrantes, aurait permis en croisant les données d'avoir une vision plus juste et plus complète. Le deuxième point résulte de ce que l'on a voulu tester. Nous pensons que du fait du faible nombre de personnes interviewées, le caractère identitaire de la proximité institutionnelle a été plus difficile à analyser. Un plus large échantillon aurait permis, d'une part de renforcer les questions concernant la proximité institutionnelle, et d'autre part de retrouver plus facilement les invariants chez les personnes interviewées (identités, normes, ...). {/tabs}